

CAHIER DES CHARGES

Type de presta

Type d'événement+ code analytique/ financement

Introduction :

Envirobot Occitanie, association loi 1901, est un réseau d'acteurs professionnels et un centre de ressources régional du secteur de l'aménagement, de la construction, de la rénovation durables.

L'association a pour objectif de contribuer à la réduction de l'empreinte **environnementale des bâtiments et aménagements/quartiers** en Occitanie. Pour cela, il accompagne l'évolution des pratiques des acteurs professionnels et mène des actions de sensibilisation, de formation, de capitalisation, de soutien aux acteurs et d'accompagnement/évaluation de projets.

Pour aller plus loin : <https://www.envirobat-oc.fr/>

PARTIE 1 : LE CONTEXTE

Présentation projet

Objectif

Produire une vidéo de 3 minutes maximum qui présentera de manière valorisante un projet de réhabilitation exemplaire par sa conception, sa réalisation et son usage. Le projet retenu est :

La Cité – 55 avenue Louis Breguet, 31400 Toulouse

Les cibles

- Les professionnels de la construction en Occitanie
- L'ensemble des adhérents de l'association **Envirobot Occitanie**
- Les partenaires institutionnels d'Envirobot Occitanie

Canaux de diffusion

- Site internet d'Envirobot Occitanie et de Plan Bâtiment Durable Occitanie (PBDOC)
- Chaîne Youtube de Plan Bâtiment Durable Occitanie (PBDOC)
- Page LinkedIn d'Envirobot Plan Bâtiment Durable Occitanie (PBDOC)
- Diffusion ponctuelle lors d'évènements en région



Envirobot Occitanie
contact@envirobat-oc.fr
Association loi 1901
SIRET 832 321 756 00013
Code APE 9499Z



Site de Montpellier
Siège social
119 av Jacques Cartier
34000 Montpellier
04 67 68 32 01



Site de Toulouse
Centre de gestion
56 rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse
09 52 39 81 95



PARTIE 2 : LA DEMANDE

2.1 Scenario

Le scénario est fourni au prestataire par l'association Envirobat Occitanie

Déroulé du script

Partie	Durée	Contenu
Écran début	15 secondes	Image : vues drone du site de loin dans son environnement avec encart sur les pouvoirs publics à l'origine de cette vidéo, puis vue de la façade avec encart titre Son : musique
Présentation générale du contexte du projet par la Région	15 secondes	Image : interview personnel Région et vue des éléments durables extérieurs du projet en parallèle Son : interview sur la présentation générale du cadre dans lequel s'inscrit le projet (réchauffement climatique et construction durable) + musique en fond
Description du projet par la MOA	30 secondes	Image : interview MOA dans ou devant le bâtiment et visite du bâtiment Son : interview sur la présentation générale du bâtiment (choix spécifiques fait sur ce bâtiment) + musique en fond
ITW Archi	35 secondes	Image : ITW acteur entrecoupées d'images et d'animations Au besoin avec pause et surimposition d'un écran explicatif d'un point de vocabulaire ou d'un élément technique Son : ITW acteur + musique en fond
ITW Archi	35 secondes	Image : ITW acteur entrecoupées d'images et d'animations Au besoin avec pause et surimposition d'un écran explicatif d'un point de vocabulaire ou d'un élément technique Son : ITW acteur + musique en fond
ITW ARAC	35 secondes	Image : ITW acteur entrecoupées d'images et d'animations Au besoin avec pause et surimposition d'un écran explicatif d'un point de vocabulaire ou d'un élément technique Son : ITW acteur + musique en fond
Renvoi vers autres supports	10 secondes	Image : renvoi vers site Envirobat Occitanie avec logos partenaires en dessous Son : voix-off et musique
Écran fin	5 secondes	Image : le renvoi disparaît et les logos partenaires deviennent l'élément principal de l'image Son : voix-off et musique



2.2 Tournage

Pour répondre aux besoins, la prestation devra :

- Réaliser le tournage (son + vidéo)
- Plans sur le bâtiment (extérieur)
- Plans sur personnes (2 personnes interviewés)
- Durée : 3 minutes maximum
- Esprit dynamique, très visuel & artistique

Planification du tournage :

L'association **Envirobat Occitanie** met à disposition l'ensemble des contacts utiles pour organiser le tournage et reste disponible en cas de nécessité.

Calendrier :

La prestation tournage devra être réalisée en cours de l'été / rentrée 2023.

2.3 Post production

Le prestataire devra respecter l'identité visuelle de l'association lors du montage. Cela dit, des ajouts artistiques peuvent être possibles pour donner une identité visuelle au support. En fonction des compétences proposées par le prestataire, le choix devra être arrêté en amont du montage.

Environnement sonore :

Voix off et musique libre de droit seront pris en charge par le prestataire.

Calendrier :

Livraison finale de la vidéo programmée pour fin septembre 2023.

Prévoir un minimum de 5 allers-retours de validation pour la finalisation du montage.

PARTIE 3 : LE BUDGET

Ce projet de production vidéo comprend un budget 4 500 € pour la totalité de la prestation demandée, soit 1 500€ la minute.

Attention : les frais de déplacements des prestataires non compris dans ce budget.



Envirobat Occitanie
contact@envirobat-oc.fr
Association loi 1901
SIRET 832 321 756 00013
Code APE 9499Z



Site de Montpellier
Siège social
119 av Jacques Cartier
34000 Montpellier
04 67 68 32 01



Site de Toulouse
Centre de gestion
56 rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse
09 52 39 81 95



PARTIE 4 : LA REPOSE AU CAHIER DES CHARGES

Le prestataire donnera une proposition chiffrée correspondant à la demande établie dans le présent cahier des charges.

Le prestataire devra :

- Fournir une présentation de l'équipe dédiée à la mission et quelques **références sur prestations similaires**
- Fournir un **book de référence**
- Préciser la méthodologie de mise en œuvre
- Préciser le planning de mise en œuvre envisageable pour tenir les délais énoncés (**cf planning ci-dessus**)
- Fournir un **devis en détaillant le coût des points demandés** :
 - Pré production
 - Tournage
 - Post production
- Indiquer les coûts des modalités d'intervention, le nombre d'heures ou de jours facturés et le détail de la **prestation. Pour toute prestation non demandée dans ce cahier des charges, mais estimée judicieux par le prestataire, l'indiquer en option.**
- Indiquer si les **frais de déplacement et éventuellement les frais annexes sont compris ou non dans le tarif proposé dans le cas où il estime qu'un (ou plusieurs) déplacement est nécessaire**
- Remplir l'annexe administrative jointe au présent cahier des charges (**annexe administrative**)
- Une **approche éthique serait fortement appréciée**

Planning :

- Ouverture de la consultation d'offres : **21 juin 2023**
- **Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 19 juillet 2023**
- Du 21 juin au 19 juillet, les candidats pourront poser leurs questions uniquement par mail, à pleroy@envirobat-oc.fr et les réponses seront communes à tous les candidats pour plus d'équité.
- La réponse du choix du prestataire sera donnée le **24 juillet 2023**.
- Dates prévues de début et fin du projet : le projet débutera à partir du 24 juillet. Le projet durera jusqu'à la remise du dernier livrable, prévu fin septembre 2023.

Contacts :

Les dossiers devront être envoyés à :

Envirobat Occitanie - Site de Toulouse
56 rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse

Ou par mail à : pleroy@envirobat-oc.fr



Envirobat Occitanie
contact@envirobat-oc.fr
Association loi 1901
SIRET 832 321 756 00013
Code APE 9499Z



Site de Montpellier
Siège social
119 av Jacques Cartier
34000 Montpellier
04 67 68 32 01



Site de Toulouse
Centre de gestion
56 rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse
09 52 39 81 95



ANNEXE ADMINISTRATIVE

BONNES PRATIQUES COMMERCIALES

ENVIROBAT OCCITANIE considère chaque cas de mauvaise conduite ci-dessous comme une raison valable pour exclure un soumissionnaire d'une procédure d'attribution de marché et pour mettre fin à toute relation de travail et tout contrat :

- **Fraude** : définie comme tout acte ou omission intentionnel(le) concernant :

L'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, incorrects ou incomplets, qui entraînerait l'appropriation frauduleuse ou la rétention répréhensible de fonds d'ENVIROBAT OCCITANIE.

La dissimulation d'informations, ayant les mêmes conséquences.

L'usage de ces fonds pour des objectifs autres que ceux pour lesquels ils ont été attribués à l'origine.

- **Corruption active** : promettre ou accorder délibérément un avantage à toute personne pour que celle-ci agisse, ou s'abstienne d'agir selon son devoir, d'une manière qui porte atteinte ou peut porter atteinte aux intérêts d'ENVIROBAT OCCITANIE.
- **Corruption directe** : offrir aux employés d'ENVIROBAT OCCITANIE de l'argent ou bien des dons en nature afin d'obtenir des marchés supplémentaires ou de poursuivre un contrat.
- **Collusion** : l'entente entre des entreprises concurrentes, qui aurait pour résultat probable l'augmentation des prix, la baisse de la production et l'augmentation des profits des sociétés alliées d'une manière bien supérieure à leur hausse naturelle. Une attitude de collusion ne se fonde pas automatiquement sur l'existence d'accords explicites entre entreprises. Elle peut également être tacite.
 - **Pratiques coercitives** : nuire ou menacer de nuire, directement ou indirectement, à des personnes ou à leurs propriétés, afin d'influencer leur participation à une procédure d'approvisionnement ou d'influer sur l'exécution d'un contrat.
 - Implication dans une organisation criminelle ou à toute autre activité illégale établie par jugement
 - **Pratiques immorales des Ressources Humaines** : exploitation du travail des enfants et non-respect des droits sociaux fondamentaux et des conditions de travail des employés ou sous-traitants.



Envirobat Occitanie
contact@envirobat-oc.fr
Association loi 1901
SIRET 832 321 756 00013
Code APE 9499Z



Site de Montpellier
Siège social
119 av Jacques Cartier
34000 Montpellier
04 67 68 32 01



Site de Toulouse
Centre de gestion
56 rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse
09 52 39 81 95



ENVIROBAT OCCITANIE exclura de la procédure d'achat tout candidat ou soumissionnaire se trouvant dans l'un des cas suivants :

- Etre en situation de **faillite** ou de liquidation, ou sous tutelle judiciaire, être dans une situation de concordat (arrangement avec ses créanciers), avoir suspendu ses activités, faire l'objet de procédures concernant ces sujets ou se trouver dans une situation analogue résultant d'une procédure prévue de la réglementation ou législation nationale.
- Ne pas avoir rempli les obligations relatives au paiement des **cotisations sociales ou des impôts** conformément aux dispositions légales en vigueur.

Envirobat Occitanie n'attribuera pas de contrats aux candidats ou soumissionnaires qui, au cours de la procédure :

- Feront l'objet d'un conflit d'intérêts
- Se rendront coupables de déclarations inexactes en fournissant les informations demandées par ENVIROBAT OCCITANIE pour participer à la procédure de contrat ou en ne fournissant pas ces informations.

Documents administratifs que doit présenter le fournisseur

Vous trouverez ci-après les documents minimums que devra fournir toute société ou entrepreneur individuel désirant travailler avec Envirobat Occitanie :

- KBis de la société
- Attestation d'assurance professionnelle 2021
- Attestation portant sur le montant du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices

Le soumissionnaire confirme par la signature de ce document qu'il a pris connaissance de ce document, qu'il accepte les conditions et s'engage à les respecter dans l'ensemble de ces termes.

Chaque page sera paraphée et la dernière feuille signée, datée, et un cachet apposé précédé de la mention « lu et approuvée » écrit à la main.

Nom & Prénom :

Fonction :

Fait à _____, le _____

Signature

Cachet de la société



Envirobat Occitanie
contact@envirobat-oc.fr
Association loi 1901
SIRET 832 321 756 00013
Code APE 9499Z



Site de Montpellier
Siège social
119 av Jacques Cartier
34000 Montpellier
04 67 68 32 01

Site de Toulouse
Centre de gestion
56 rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse
09 52 39 81 95